



CONTACT

TEL : 04.72.49.04.13
MAIL : afimi@gmail.com

FORMATION EVACUATION

PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble du personnel
PREREQUIS : Aucun

ORGANISATION

DURÉE DU STAGE : 2H00

PARTICIPANTS : 3 à 10 Pers

LIEU : Dans vos locaux.
Prévoir une aire de stationnement de 30m² pour le véhicule de formation

MOYEN PEDAGOGIQUES :
Diaporamas, vidéos, partages d'expériences, apports théoriques, et exercices pratiques

INTERVENANTS :
Formateurs instructeur
Sapeurs-Pompiers

REGLEMENTATION

Code du Travail :
Art R 4141-5
Art R 4227-28

Code des ERP
Règle R4 APSAD

OBJECTIFS

- ✓ Être capable de reconnaître l'audition de l'alarme incendie
- ✓ Être capable de diriger les occupants au point de rassemblement extérieur ou vers zone de refuge
- ✓ Être capable de vérifier une zone (fermeture des portes et des fenêtres, s'assurer qu'il ne reste plus personne)
- ✓ Être capable de faire l'appel des personnes.

PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS AVEC UN TOUR DE TABLE

OBJECTIF DE LA FORMATION

NOUS CONTACTER POUR RECEVOIR NOTRE DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

PARTIE PRATIQUES :

- 📄 Visite des points névralgiques de l'établissement, du point de rassemblement extérieur ainsi que des zones de refuge
- 📄 Réalisation ultérieure d'un exercice d'évacuation inopinés, avec cas concrets, fumigènes, effets sonores et simulateur de feu 3D

DOCUMENTATION :

- 📄 Livret en couleur de formation remis à chaque participant.

QUIZZ EN FIN DE FORMATION

MODALITÉS D'ACCÈS

Vous inscrire sur notre site internet dans l'onglet « Contact » et nous fournir toutes les informations nécessaires afin que nous vous transmettions une proposition tarifaire.

Formation à la demande, merci de nous contacter pour connaître nos délais de formation.

SOCIETE A.F.I.M.I 11 IMPASSE JEAN-PIERRE FULCHIRON – ZA LE CHALET – 69700 ECHALAS

ORGANISME DE FORMATION N° 82 69 0997569 PREFECTURE RHÔNE ALPES – N° HAB SST 2344/2013/SST-1/06
ACCESSIBILITÉ P.M.R / P.S.H